



Pour une sécurité globale

Stratégie de la Suisse en matière de politique de sécurité 2026 – en bref

Des actes de guerre ont lieu tous les jours, en Europe également. Depuis le début de la guerre d'agression contre l'Ukraine en février 2022, la Russie intensifie aussi ses tentatives de déstabilisation des États européens en recourant à des cyberattaques, à des actes de désinformation et à d'autres moyens encore. L'ordre international est affaibli et les relations entre les grandes puissances sont tendues.

Le continent européen est par conséquent menacé dans sa sécurité et sa stabilité, et la Suisse n'est pas épargnée.

Que pouvons-nous faire pour renforcer notre sécurité ?

Le Conseil fédéral a élaboré une stratégie en vue de renforcer la sécurité globale. Tous les moyens et acteurs jouant un rôle pour notre sécurité seront impliqués : Confédération, cantons et communes, société civile, milieux économiques et scientifiques, politique intérieure, politique extérieure et politique de sécurité. Grâce à cette approche, nous pourrons faire face aux menaces et aux dangers.



Menaces et dangers

Les cyberattaques ciblant nos réseaux électriques, routiers et de communication, la désinformation sur nos téléphones ou encore les activités de la criminalité organisée sont des menaces qui viennent tant de l'extérieur que de l'intérieur, sont commises par des groupes terroristes ou des individus radicalisés ou sont orchestrées par des États ou des acteurs proches des milieux étatiques. Elles impactent notre quotidien, souvent sans que nous en soyons conscients.

Il s'agit de déstabiliser et polariser sciemment les sociétés démocratiques en Europe, par exemple par le biais de la désinformation, de l'espionnage, du sabotage, d'opérations militaires secrètes ou encore de pressions économiques et de chantage.

Que ce soit au Proche-Orient ou en Ukraine, les États ne négocient plus uniquement en se fondant sur le droit. Ils défendent leurs intérêts avec de plus en plus d'acharnement, y compris par la force .

La Russie et la Chine poursuivent des objectifs politiques et territoriaux clairs. Les États-Unis mènent pour leur part une politique extérieure, sécuritaire et économique de plus en plus guidée par leurs intérêts et se servent pour cela de différents leviers. Les petits États disposant de moins de pouvoir sont défavantagés.

Parallèlement à cela, les menaces dues au changement climatique se multiplient, sans oublier les risques de pandémie.

Comment le Conseil fédéral renforce-t-il notre sécurité dans ce contexte ?



Le Conseil fédéral entend atteindre cet objectif par une **sécurité globale**. Tous les échelons – Confédération, cantons et communes –, les milieux économiques et scientifiques et la société sont associés à cette démarche.

Au cœur de la Stratégie de la Suisse en matière de politique de sécurité 2026 se trouvent trois **grands axes** comportant dix objectifs concrets :

Grand axe 1

Renforcer la résilience

Objectifs

1. Une conscience accrue
2. Une détection et une anticipation renforcées
3. Une gestion des crises solide
4. Des infrastructures résistant aux crises
5. Une sécurité économique et technologique
6. Des contributions efficaces à la stabilité et à l'Etat de droit

Grand axe 2

Améliorer la protection

Objectifs

7. Une sécurité intérieure robuste
8. Une protection de la population performante face aux menaces et aux dangers

Grand axe 3

Accroître la capacité de défense

Objectifs

9. Une armée prête à assurer la défense
10. Une défense en coopération

Figure 1: trois grands axes comportant dix objectifs concrets de la Stratégie de la Suisse en matière de politique de sécurité 2026



Axe 1 : renforcer la résilience

Il s'agit de réduire autant que possible les dépendances critiques, de même que les dégâts en cas d'attaques ou de tentatives de pression. À cet effet, le Conseil fédéral a formulé les objectifs suivants :

- 1. Conscience accrue** : la population et les institutions sont conscientes de la dégradation de la situation sécuritaire et sont prêtes à protéger et à défendre la Suisse à l'aide de tous les moyens disponibles. Les actes d'influence et de désinformation sont sans effet.
- 2. Détection précoce renforcée et anticipation** : la Confédération détecte les menaces et les dangers à temps et prend les mesures adéquates. Les cantons et les milieux économiques et scientifiques sont associés à la détection précoce des crises.
- 3. Gestion des crises solide** : la gestion des crises de la Confédération est dotée de structures et de processus flexibles et efficaces lui permettant de maîtriser les crises.
- 4. Infrastructures résistant aux crises** : les infrastructures critiques sont capables de résister aux perturbations et aux attaques, la protection face aux cyberattaques est élevée et la sécurité de l'information est assurée.
- 5. Sécurité économique et technologique** : l'approvisionnement en biens, prestations et technologies critiques est garanti. Les milieux économiques et scientifiques sont protégées des abus.



6. Stabilité et État de droit : la Suisse contribue à la sécurité européenne en renforçant sa coopération avec les États voisins, l'UE et l'OTAN. Elle s'engage en faveur d'un ordre international juste et pacifique, des droits de l'homme et du droit international.

Axe 2 : améliorer la protection

Le Conseil fédéral entend renforcer la **protection** de la population contre les menaces et les dangers. Notre pays doit mieux **prévenir et parer** les attaques potentielles et effectives et doit pouvoir mieux se protéger de leurs répercussions. Les objectifs concrets à cet égard sont les suivants :

7. Sécurité intérieure robuste : la Suisse est armée contre les cyberattaques, l'espionnage, le terrorisme, l'extrémisme violent et la criminalité. Elle détecte les activités de la criminalité organisée et les endigue. Les autorités, les milieux économiques et scientifiques et la société sont protégés des tentatives d'infiltration menées par des services de renseignement étrangers.

8. Protection de la population performante : le système coordonné de protection de la population, composé de la protection de la population, de la police, des sapeurs-pompiers, de la santé publique et des services techniques, est à même de prévenir les dangers technologiques, sociaux et naturels et les risques pour la santé et peut les maîtriser. Il est préparé pour faire face aux attaques hybrides et aux conflits armés.



Axe 3 : accroître la capacité de défense

La Suisse doit pouvoir se défendre autant que possible de manière autonome. Elle doit également être concrètement en mesure de se défendre si nécessaire en coopérant avec des partenaires. Les objectifs sont les suivants :

9. Armée prête à assurer la défense : l'armée est équipée et dispose d'effectifs lui permettant de résister de manière crédible face à un attaquant potentiel et de défendre notre pays de manière autonome aussi longtemps que possible. Elle coopère pour cela avec d'autres forces armées et fournit des contreparties à ses partenaires.

10. Défense en coopération : la Suisse est en mesure de se défendre aux côtés de partenaires en cas de conflit armé.

Interopérabilité : la capacité à collaborer est une condition essentielle à toute coopération avec des partenaires, qu'il s'agisse de promotion de la paix ou de défense. Des normes en matière d'instruction, de matériel, de systèmes et de processus ainsi que la participation à des exercices et à des engagements communs sont indispensables.



Mesures

Comment atteindre concrètement ces objectifs ? Le Conseil fédéral entend ...

- ... détecter les activités d'influence et de désinformation et les contrer par des mesures de sensibilisation,
- ... prévenir la radicalisation et l'extrémisme,
- ... renforcer l'approvisionnement économique du pays, contrôler les exportations et les investissements et appliquer des sanctions,
- ... augmenter la cybersécurité des autorités et des entreprises,
- ... réduire les dépendances vis-à-vis des technologies, matières premières, énergies et biens critiques,
- ... mieux protéger les infrastructures critiques des attaques,
- ... doter les services de renseignement des bases légales lui permettant de mieux lutter contre l'espionnage et le terrorisme,
- ... protéger la recherche scientifique des abus et renforcer la collaboration dans le domaine des technologies contribuant à la sécurité,
- ... assurer les effectifs de l'armée et de la protection civile,
- ... accélérer et simplifier les processus d'acquisition,
- ... contribuer à la sécurité en Europe, vu que les menaces ne connaissent pas de frontière.

Il s'agit là d'une partie des mesures que le Conseil fédéral entend mettre en œuvre.



Mise en œuvre

Les dix objectifs du Conseil fédéral seront mis en œuvre à travers plus de quarante mesures dont la responsabilité principale incombera à certains départements spécifiques. S'agissant d'une stratégie de sécurité globale, les cantons, les milieux scientifiques, les organisations de la société civile et les privés y seront également associés.

Le Conseil fédéral a par ailleurs chargé le Secrétariat d'État à la politique de sécurité (SEPOS) de coordonner les travaux.

La Stratégie de la Suisse en matière de politique de sécurité est en consultation jusqu'au 31 mars 2026. Elle sera ensuite définitivement approuvée par le Conseil fédéral.

Contact et renseignements :

Secrétariat d'État à la politique de sécurité (SEPOS)

sepos.admin.ch / kommunikation@sepos.admin.ch

V1, 12.12.2025